

Communiqué Presse

Le 03 juin 2021

## **Données de santé : le Health Data Hub et Santé publique France soutiennent la création d'une structure européenne, en vue de mieux contribuer à l'amélioration de la santé des populations**

Alors que la crise sanitaire inédite souligne plus que jamais la nécessité d'une vision globale et de collaboration entre les Etats, [Santé publique France](#) et le [Health Data Hub](#) rejoignent l'infrastructure fédérée européenne d'information en santé (DIPoH). Prolongation et pérennisation de l'action conjointe européenne sur l'information sanitaire ([InfAct](#)) lancée en 2018 par la Commission européenne et coordonnée par l'institut de santé publique belge Sciensano, DIPoH facilitera la collaboration et l'échange de bonnes pratiques entre les pays européens pour les données de santé. En signant conjointement le protocole d'accord, Santé publique France et le Health Data Hub entament un nouveau chapitre de leur collaboration contributive de l'espace européen des données de santé et réaffirment leur volonté d'améliorer la santé des populations.

### **Améliorer la visibilité et la disponibilité des données de santé en Europe**

DIPoH (Distributed Infrastructure on Population Health) permettra de mieux intégrer et renforcer les réseaux d'information et des données de santé en Europe, et ceci à travers des services tels que la création d'un catalogue de métadonnées européen et des formations. DIPoH permettra également de faciliter la collaboration et l'échange de bonnes pratiques entre les pays européens concernant la collecte, l'échange, l'évaluation, l'accessibilité et la réutilisation des données de santé. Suite aux efforts de Santé publique France et du Health Data Hub aux côtés des autres pays européens participant, ce projet est candidat au Forum stratégique européen sur les infrastructures de recherche (ESFRI), dont l'objectif est le développement d'infrastructures de recherche au sein de l'Union européenne.

*« Pour Santé publique France, soutenir la création de cette infrastructure avec le Health Data Hub, c'est contribuer dans la continuité d'InFAct à promouvoir le développement du numérique en santé publique et bénéficier de ses apports dans son action au service des populations. Utiliser ses nouvelles technologies et produire à partir d'elles des analyses solides et partagées au niveau européen permettra de gagner en qualité dans la surveillance de l'état de santé des populations et l'évaluation du fardeau des maladies et de leurs déterminants »,* précise Geneviève Chêne, directrice générale.

*“La participation à DIPoH s'inscrit pleinement dans les orientations stratégiques du Health Data Hub, pour l'année 2021 et au-delà. Dans son ambition de fédérer l'écosystème de la donnée de santé en France, le HDH pourra, par le biais de DIPoH, valoriser les expériences et l'excellence de multiples acteurs français. En tant que membre de DIPoH, le HDH pourra contribuer à la structuration et la priorisation de la feuille de route de DIPoH. Enfin, le HDH*

*pourra apporter à l'écosystème français de nouvelles connaissances sur les tendances européennes et bonnes pratiques en matière de partage des données de santé, obtenues grâce aux interactions dans le cadre de DIPoH.*" souligne Stéphanie Combes, directrice générale du Health Data Hub.

La création de DIPoH est à ce jour soutenue par une vingtaine de structures européennes signataires institutionnelles du protocole d'accord ou ayant fourni une lettre d'appui politique.

### **Un projet symbole du fort engagement européen**

La participation à DIPoH vient conforter le fort engagement européen de Santé publique France et du Health Data Hub pour contribuer à structurer la gouvernance des données de santé en Europe. Santé publique France et le Health Data hub collaborent par ailleurs avec d'autres partenaires français<sup>1</sup> au projet TEHDas coordonné par l'agence d'innovation finlandaise Sitra dont l'objectif est d'élaborer un cadre juridique et des bonnes pratiques pour les échanges de données. Ainsi, ces deux projets complémentaires participeront à la création de l'espace européen des données de santé (EEDS).

Ces initiatives et collaborations renforceront, progressivement, la gouvernance, l'accessibilité et la structuration de la donnée de santé au niveau européen, au bénéfice de tout l'écosystème, y compris les chercheurs, les décideurs, les acteurs privés et les citoyens au bénéfice de l'amélioration constante de la santé des populations.

### **Contacts presse**

---

**Santé publique France** - [presse@santepubliquefrance.fr](mailto:presse@santepubliquefrance.fr)

Vanessa Lemoine : 01 55 12 53 36 - Cynthia Bessarion : 01 71 80 15 66

Stéphanie Champion : 01 41 79 67 48 – Marie Delibéros : 01 41 79 69 61

Retrouvez-nous sur     

**Health Data Hub**

[presse@health-data-hub.fr](mailto:presse@health-data-hub.fr)

Nous sommes sur  

---

<sup>1</sup> tels que l'Agence du Numérique en Santé (ANS), l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) avec les Unités de service 47 (Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès - CépiDC) et 14 (Plateforme d'information et de services pour les maladies rares et médicaments orphelins - Orphanet), les Hospices Civils de Lyon (HCL), l'Université Aix-Marseille et l'Université Toulouse III.